

La Gazette

Événements

Harnésienne

Dossier Mars 2012 - n° 255

Le magazine d'information de la ville de Harnes



P.02

Zoom

Miss Artois Pays Minier



P.04

Jeunesse

Petit-déjeuner à l'école



P.07

Culture

Un orchestre au collège



Il est venu le temps des carnivals

P.04

Miss Artois Pays Minier 2012 : reine des belles



Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, accompagné de Justine Delos, Miss Artois Pays Minier 2012

Le comité Miss EuroRégion, en partenariat avec l'Amicale des Communaux de Harnes et la municipalité, organisait, ce dimanche 29 janvier, la 5^{ème} édition consécutive dans notre ville de l'élection de Miss Artois Pays Minier.

Cette première sélection de la saison s'est déroulée devant un public de près de 300 personnes, parmi lesquelles Henri Lemberski, maire-adjoint à l'urbanisme. Le jury mixte, placé sous la présidence de notre Maire, Philippe Duquesnoy, était composé d'Aline Duquesnoy, de Nelly Mouton, conseillère municipale, de la Belge Wallonne Christelle Troch, Miss EuroRégion en titre, de Lucie Cousin et Caroline Ganadu, respectivement Miss Artois Pays Minier 2010 et 2011, de membres des comités Miss EuroRégion et Miss Côte d'Opale Artois, ainsi que de représentants des partenaires financiers.

Animé par Claude Pasbecq, ce spectacle féérique a alterné les

défilés des candidates et les performances de la troupe «Delouna Spectacle», sur le thème des voyages autour du monde. Les 16 miss ont fait leur appa-



Miss du Public et Miss Sympathie 2012

rition à plusieurs reprises : d'abord en tenue de ville traditionnelle, puis en maillot de bain 2 pièces, et enfin en robe de grand soir.

Les 6 finalistes ont pu revêtir les magnifiques robes de mariée de Véronique

Sonneville, l'Harnésienne créatrice de l'atelier de confection de tenues de cérémonies prestigieuses «7^{ème} Ciel».

Deux nouveautés pour l'édition 2012

Le verdict est tombé peu après le défilé final. Ce ne sont pas 3, mais 5 écharpes qui ont été remises à la fin de l'après-midi. La nouveauté de cette 40^{ème} année de concours de beauté en Nord-Pas-de-Calais réside dans l'implication des miss elles-mêmes et du public à élire leur miss.

Lors de la répétition des tableaux et l'organisation de la manifestation, chacune des 16 candidates a pu nommer celle qui lui avait semblé être la plus sympathique. Marie Gorrée, jeune fille de 17 ans qui portait le numéro 14, originaire de Bully-les-Mines et élève en terminale ST2S, eut l'honneur de recevoir le titre de Miss Sympathie.

Les spectateurs avaient la possibilité de voter et

d'attribuer le prix du public. C'est la concurrente n°12, Delphine Tantart, une étudiante de 1^{ère} année en droit, qui a su séduire l'assistance. Grande sportive et impliquée dans la vie associative, la belle est aussi depuis peu sapeur-pompier volontaire au sein de la caserne de notre commune. Cette Harnésienne, âgée de 19 ans, eut également le privilège d'endosser l'écharpe de 1^{ère} dauphine.

Une autre Harnésienne, Mélissa Vandendooren, jeune préparatrice en pharmacie, était, quant à elle, consacrée 2^{ème} dauphine.

C'est une voisine d'Annav-sous-Lens, Justine Delos, 23 ans, actuellement conseillère bancaire à Sin-le-Noble, qui fut élue Miss Artois Pays Minier 2012. La belle fera partie des 100 candidates européennes, et défendra les couleurs de notre région au concours Miss EuroRégion, dont la finale se déroulera à Faro au Portugal en octobre prochain.

Ces deux podiums harnésiens devraient encourager les candidatures locales pour les prochaines années. Rendez-vous est donné en janvier 2013 pour la 6^{ème} élection de Miss Artois Pays Minier dans notre commune.



Les 6 finalistes sur le podium

Jeunesse	P. 04
Affaires scolaires	P. 05
Sport	P. 06
Culture	P. 07
Vie harnésienne	P. 08
Dossier	P. 10
Urbanisme	P. 12
Bel âge	P. 13
Pratique	P. 14
Vie Municipale	P. 16
Regard sur le passé	P. 18
Cinéma	P. 19

Édito

Mesdames, Messieurs,
Chers Harnésiens,



« Celui qui ouvre une porte d'école ferme une prison ». Cette phrase de Victor Hugo n'est plus vraiment d'actualité, car pour notre gouvernement, l'École est aujourd'hui considérée comme un service public non rentable, et où l'aspect comptable prime sur la devise de la République.

Cette école laïque qui doit garantir l'Égalité des chances et la Liberté d'accès à l'instruction permet de prendre en compte la diversité des citoyens et la nécessité de les unir dans la Fraternité pour assurer leur coexistence.

L'instituteur d'autrefois, référence intellectuelle et morale de la République laïque, était un personnage respecté. Désormais, il est dévalorisé par ce gouvernement comptable où un enfant n'est qu'un bâton sur une liste, quelles que soient les difficultés que peut rencontrer cet enfant.

A la fin du mois de janvier, l'inspection d'Académie nous informait de la fermeture dans notre ville de 4 classes dans les écoles Louise Michel, Zola, Diderot et Anatole France.

Comment ne pas s'insurger contre cette décision arbitraire quand on sait en plus, la politique de développement immobilier et de repeuplement de notre ville, que nous avons initiée il y a maintenant quatre ans ?

Comment ne pas se sentir déconsidérés par cette décision purement comptable, qui prive de classes, des écoles situées en Zone d'Éducation Prioritaire ?

Et pourtant, comment ne pas se sentir fier devant la mobilisation sans concession, de l'ensemble des parents d'élèves qui se sont battus contre cette injustice et seront au final parvenus à sauver une de ces classes pour la rentrée prochaine ?

Une fois encore, dans cette adversité, nous avons eu à nouveau la preuve que les Harnésiens sont des citoyens dynamiques et solidaires.

Soyons-en fiers.

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Il est venu le temps des carnivals

Courant février, un grand nombre de petits Harnésiens ont célébré Mardi Gras.

thème des personnages imaginaires, à un public de spectateurs émerveillés et conquis, composé de leurs parents, de Jean-François Kaleta et de Christian Leduc,

Ce sont les écoliers de la maternelle E. Zola qui ont ouvert le bal des carnivals. Tous ont endossé leurs plus beaux déguisements à l'effigie de leurs héros et créatures préférés. Nombreuses ont été les petites filles à vouloir se transformer en princesses ou en fées le temps d'une après-midi. Les garçons avaient, quant à eux, choisi des costumes d'animaux, de pirates et autres personnages de leurs dessins animés favoris. Nos chères petites têtes blondes ont dansé sur des musiques rythmées et actuelles, sous le regard amusé de Dominique Morel, adjoint aux finances. Nos bambins scolarisés à P. Langevin et R. Rolland ont présenté leurs danses sur le



respectivement adjoints au commerce et aux sports. Des instants de pur bonheur qui fêtent l'arrivée des beaux jours.

Un petit-déjeuner en famille à l'école

Du 20 au 24 février, les 117 écoliers de la maternelle A. France ont participé à la semaine du petit-déjeuner, dans le cadre des activités de découverte du monde et de l'éducation à la santé.

Une action organisée par l'équipe pédagogique, en partenariat avec les parents d'élèves, la MDS de Lens, la société Dupont Restauration

et le supermarché Match. La 1^{ère} journée, Julie Brasseur et Laurent Lefebvre, infirmiers au service local de promotion de la santé de Lens 2, ont insisté auprès des parents présents sur les bienfaits d'un repas équilibré. Le lendemain, les enfants ont confectionné un set de table afin de visualiser les groupes d'aliments. La semaine s'est terminée avec la dégustation d'un petit-déjeuner sous la forme de buffet.



Une semaine du petit-déjeuner bien appréciée

Bien équipées

Le mercredi 25 janvier, une quarantaine de personnes était réunie dans la salle de restauration du complexe Bella Mandel.

Il s'agissait pour Monique Mullem, adjointe aux politiques éducatives, et Séverine Devulder, responsable du service des affaires scolaires, de remettre les tenues aux 40 ATSEM et agents d'entretien des écoles que compte notre commune. Comme à l'accoutumée, chaque personne a reçu 2 blouses ainsi qu'une paire de chaussures. Certaines se sont également vues remettre une doudoune. Une opération annuelle dont le coût s'élève à 5 440 €.



Tempête : Denis Diderot héberge Paul Langevin

Fin janvier, la municipalité avait décidé d'organiser une réunion d'information à destination des parents d'élèves des écoles Langevin et Diderot, en présence de Monique Mullem et Henri Lemberski, respectivement adjoints aux affaires scolaires et à l'urbanisme.

Celle-ci a permis de présenter les solutions qui ont été trouvées afin que les écoliers puissent poursuivre leur scolarité suite à l'incident survenu à l'école Langevin.

L'école Diderot accueillera donc temporairement 3 classes de l'école Langevin le temps de la remise aux normes de cette dernière.

Afin de faciliter la circulation et le stationnement, un parking provisoire sera aménagé entre le Centre Culturel J. Prévert et la boulangerie, avec la présence d'agents pour réguler le flux et sécuriser la zone.

Des travaux seront également réalisés pour accueillir les élèves de maternelle, notamment dans les sanitaires.

Par ailleurs, le changement de la grille à l'entrée et la rénovation des peintures font également partie du programme, dont le coût total est estimé à 20 000 euros.

Pour des raisons de sécurité, les récréations des élèves de maternelle seront décalées afin

de ne pas perturber les plus petits.

Philippe Duquesnoy, Maire de notre commune, a bien entendu expliqué aux parents des deux écoles qu'un effort civique supplémentaire et beaucoup de tolérance seraient nécessaires pour le bon déroulement des opérations.

Le premier magistrat et Lionel Lefebvre, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Vendin-le-Vieil ont tous deux remercié les enseignants et directeurs des écoles, mais également les services techniques pour la rapidité avec laquelle ils ont su réagir.



Fermetures de classes : la riposte



Fin janvier, la municipalité recevait un courrier dans lequel Yannick Tenne, inspecteur d'Académie, lui faisait part de 4 fermetures de classes dans nos écoles dès la rentrée prochaine. Dès lors, parents d'élèves, DDEN et élus ont manifesté leur mécontentement face à une telle injustice.

Les mobilisations ont débuté avec le blocage de la maternelle L. Michel par l'A.P.E., le mardi 7 février. Le soir même,

Fabrice Grunert, le président, et d'autres membres de l'association étaient reçus par l'inspecteur de circonscription. Un rendez-vous pendant lequel les 2 parties ont pu comparer leurs chiffres. Alors que les uns prennent en compte la totalité des enfants de 2 ans inscrits, soit 28, le second en totalise 20.

Le mouvement s'est poursuivi avec les actions menées par les parents d'élèves à A. France, E. Zola et D. Diderot, les 3 autres établissements scolaires concernés par ces mesures. Le

10 février, à l'entrée des écoles, les élus, DDEN et parents distribuèrent une copie du courrier que notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Monique Mullem, adjointe aux affaires scolaires, ont adressé à l'inspecteur d'Académie et dans lequel ils rappellent et argumentent leur opposition quant aux 4 fermetures de classes. Ils y condamnent notamment le comportement purement comptable de l'Etat et y vantent les bienfaits de la scolarisation dès l'âge de 2 ans.

Le 13 février, l'Inspecteur d'Académie a reçu une délégation composée de notre Maire, Monique Mullem, et un représentant des parents de chaque école.

Le lendemain ; jour de la décision définitive de la commission paritaire, une délégation s'est rendue devant l'inspection académique à Arras. Elle a été rejointe par des parents

d'autres communes, telles que Rouvroy et Oignies qui subissent le même sort. Ensemble, tous ont exposé des banderoles et ont fait entendre leurs voix à travers des slogans hostiles aux mesures annoncées. Au final, seule la classe de la primaire D. Diderot est «sauvée» ; les 3 autres, celles des maternelles, seront malheureusement fermées en septembre 2012.

Informations

Nous vous rappelons qu'il est urgent de pré-inscrire les enfants de 2 et 3 ans (nés en 2009 et 2010).

Le certificat de pré-inscription ou les demandes de dérogations sont à retirer auprès du service des Affaires Scolaires aux heures d'ouverture de la mairie, jusqu'au 16 mars 2012.

Un premier Grand Prix de qualité



Remise de prix au gagnant de la course «1ère catégorie»

Le dimanche 26 février, se déroulait dans notre ville le premier Grand Prix Cycliste de la Gaillette, organisé par le Vélo Club Harnésien.

Plus de 300 coureurs, venus de toute la région, ont pris le départ de cette course cycliste à travers Harnes.

Cette année, un seul circuit avait été préparé par le club

organisateur. Il s'agissait d'un parcours de 4,2 kilomètres.



Les plus jeunes sur la ligne de départ

Les trois courses qui se sont déroulées l'après-midi, ont rassemblé plusieurs catégories de cyclistes, allant des poussins aux

séniors, en passant par les cadets, minimes, etc. Tous ont su donner le meilleur d'eux-mêmes et ravir les spectateurs venus en nombre les encourager, dont les adjoints, Jean-François Kaleta et Christian Leduc.

La compétition s'est terminée par la remise des prix à la salle Kraska, en présence de

Philippe Duquesnoy, premier magistrat et du président du club local, Charles Erouart.

Ce dernier se dit enthousiasmé de cette journée et travaille déjà à l'organisation de la prochaine édition de ce Grand Prix Cycliste.

Souplesse et rigueur à Mimoun



Prestation de l'équipe de Harnes

Fin février, le complexe A. Mimoun accueillait plusieurs clubs dans le cadre de son open annuel de twirling-bâton, en présence de Christian Leduc, adjoint aux sports et Béatrice Ampola, conseillère municipale.

Sept clubs, dont six de la région Nord-Pas-de-Calais et un de la région parisienne, avaient répondu présent pour ce rendez-vous sportif.

Au total, ce sont 60 solos, 20 duos, et 6 équipes qui se sont succédés toute la journée devant un jury de 5 personnes, composé du président du club harnésien, d'un juge de la fédération UFOLEP et de 3



Solo !

monitrices en formation UFOLEP.

Environ 100 athlètes ont rivalisé de talent, avec dextérité, dynamisme et équilibre, sur des musiques toutes aussi variées et entraînantes les unes que les autres.

L'évaluation s'est portée, entre autres, sur la chorégraphie, le niveau de difficultés, la technique, les variétés musicales et la maîtrise du bâton.

Le club harnésien, en tant qu'hôte, n'a pas participé mais a récompensé tous les twirleurs.

Le prochain rendez-vous est fixé aux 24 et 25 mars pour un championnat départemental, complexe Mimoun.

Informations

La journée «Faites de l'escrime» sera organisée le samedi 31 Mars 2012, de 10h à 18h, salle Kraska.

Toute la journée, petits et grands pourront s'initier à la pratique de l'escrime.

Renseignements :
06 24 25 12 31

Place aux artistes

Fin février, près de 200 personnes, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Jean-François Kaleta, adjoint au commerce, ont plongé dans l'univers de la **Subliminati Corporation**.

Pendant près d'une heure, les spectateurs sont allés à la rencontre de 4 personnalités, d'autant de cultures et de dis-

ciplines, allant du beat-box schizophrène au jonglage hors norme. *Un cabaret subliminal* inédit tout aussi spectaculaire qu'énergique, organisé par la municipalité, en partenariat avec Culture Commune, dans le cadre du Projet Intercommunal Cirque. La soirée s'est terminée en danses avec la prestation des jeunes de l'atelier hip-hop du CAJ.



Photo : Christophe LEROY

De drôles de personnages !

Un orchestre au collège

Trompettes, tubas et percussions n'ont presque plus de secret pour nos collégiens qui font partie du projet «*l'orchestre au collège*».

Ce projet, qui permet une réelle cohésion sociale et citoyenne, est le fruit d'un partenariat entre le Conseil Général, représenté par Franck Terlat et Dominique Guillot ; le Collège Victor Hugo ainsi que l'Ecole de Musique.

Ce sont ainsi 15 000 euros d'instruments qui ont été prêtés aux collégiens par le Département afin de mettre en avant cette pratique collective.

Durant une heure, nos apprentis musiciens suivent les conseils de leurs professeurs, Karine Baldach, Gaelle Busson et Christopher Dufay, et se réunissent en fin de séance en vue de la préparation de leur spectacle de fin d'année...



Musiciens en herbe ...

Sur un air latino

La soirée espagnole, organisée le samedi 17 février au Prévert par le foyer socio-éducatif du collège, a rencontré un vif succès.

Près de 200 personnes, dont Christian Leduc, adjoint aux sports, avaient répondu présent, permettant ainsi aux 60 élèves de 3^{ème}, qui partiront à Barcelone et Valence, de diminuer le coût de leur séjour. Les artistes ont emmené le public en voyage dans les contrées andalouses. Les 2 chanteurs et guitaristes du groupe *Los de la Noche* lui ont offert un concert acoustique de différents styles musicaux. Un spectacle extraordinaire qui s'est terminé avec les numéros de la magicienne Agnès.



Une soirée aux couleurs de l'Espagne

Informations

- * **Le Groupement Artistique et Culturel de Harnes** organise son **exposition du Printemps** les 17 et 18 Mars 2012, de 14h à 18h, à la salle des fêtes de Harnes. Entrée gratuite.
- * **L'Amicale Laïque et les DDEN** organisent «*le mot dans tout ses états*», dans le cadre de la semaine de la francophonie, le 20 Mars 2012, à 18h, au Centre Culturel J. Prévert.
- * **L'association culturelle «Le Prévert»** vous invite à **la soirée irlandaise** avec le groupe Ciorras, le vendredi 23 Mars 2012, à 20h30, au Centre Culturel J. Prévert.
Renseignements : C. C. J. Prévert au 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr. Prévente les jeudis matins de 8h30 à 11h30.
Tarifs : 10€ ou 6€ (-18 ans, demandeurs d'emploi et étudiants).
- * **La Cie TASSION** présente «*L'ex Femme de ma vie !*», comédie en 2 actes de Josiane BALASKO, mise en scène par Joseph CIRASARO, le samedi 7 Avril 2012 à 20h30 et le dimanche 8 Avril à 16h, au Centre Culturel J. Prévert.
Renseignements : 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr
Tarifs : 5€ ou 3€ (-18 ans, demandeurs d'emploi et étudiants).

Pour la bonne cause...

Forte de sa dizaine de bénévoles, l'Amicale des Donneurs de Sang organisait un thé dansant ce dimanche 19 février à la salle Kraska.

Près de 110 personnes, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, Christian Leduc, adjoint aux sports, et Charline Drazdzynski, conseillère municipale, avaient répondu à l'invitation de l'association. Nombreux ont été celles et ceux à se déhancher sur les tubes d'hier et d'aujourd'hui diffusés par DJ Jessy. Au-delà de l'aspect festif et convivial que l'on accorde à ce type d'événement, il s'agissait, pour les membres, de sensibiliser le public au don du sang. La prochaine journée du sang aura lieu le jeudi 12 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h, à la salle Kraska.



Et tu dances, dances, dances...

«Au bal masqué»



Tous sur la piste de danse !

Dimanche 12 février, une ambiance festive régnait à la salle des fêtes. Période du carnaval oblige, les membres de Tradition & Avenir organisaient leur traditionnel bal costumé.

Cette 30^{ème} édition a rencontré un vif succès

puisque près de 130 personnes, dont Henri Lemberski, adjoint à l'urbanisme, avaient répondu favorablement à l'invitation. Certaines avaient rivalisé d'ingéniosité et d'originalité dans le choix de leurs costumes. Durant toute une après-midi, toutes se sont déhanchées sur les rythmes endiablés joués par un orchestre de 5 musiciens. Un moment drôle et convivial qui s'est terminé par la remise de récompenses aux plus beaux déguisements.

Festif et convivial



Une histoire qui rappelle l'amitié et la fraternité entre les deux pays

Ce dimanche 29 janvier, la salle des fêtes était comble à l'occasion de l'arbre de Noël de l'association Opieka.

Durant toute une après-midi, les enfants du cours polonais et les choristes ont montré leur savoir-faire en danses et

en chansons aux nombreux spectateurs, parmi lesquels Annick Bos, adjointe à la solidarité. Alors que la 1^{ère} partie portait sur la tradition du réveillon de Noël en Pologne racontée à une invitée française, la 2^{nde} plantait le décor de l'après-guerre 39-45 pour aboutir jusqu'à nos jours.



Bal de Printemps
organisé par la Retraite Sportive de la Gohelle
et animé par Diabloski

25 Mars 2012
à 15h
Salle des fêtes

5€

Renseignements : G. CARTON
06 88 75 10 51
rsgarfois@numericable.fr
www.wix.com/rsgharnes/accueil

Harnes
dynamique et solidaire

R.S.G.
Retraite Sportive de la Gohelle

À table !



La cuisine s'organise...

La table d'hôte, organisée par l'École des Consommateurs le 23 février, a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Plus de 120 personnes, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Annick Bos,

adjointe à la solidarité, ont pu apprécier le cassoulet préparé par le groupe, sous les conseils avisés de Patrick Dewimille, concierge de la salle des fêtes et cuisinier de profession. Une 4^{ème} édition qui a séduit tant par la qualité du menu que par celle du service.

Vive la St Valentin !

Mercredi 22 février, les adhérents de l'Union Commerciale et Artisanale Harnésienne (UCAH) procédaient à la remise des lots aux gagnants de leur jeu-concours à la salle Kraska, en présence de Jean-François Kaleta, adjoint au développement économique, et de Nadine Schubert, conseillère municipale.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les 38 commerçants de l'association proposaient à leurs clients une opération à l'occasion de la Saint Valentin, du 6 au 19 février.

Pour la fête des amoureux, propice aux achats de fleurs, vêtements et autres cadeaux en tous genres, les acheteurs se sont vus remettre un ticket à gratter. Les lots décernés aux plus chanceux allaient de la bouteille de champagne au téléviseur écran plat, en passant par la chaîne hifi tactile ou encore le four halogène.



Remise des lots aux heureux gagnants

Chat alors !

Le rendez-vous autour de l'imprimé, proposé par l'association «Des Livres et Nous» le samedi 18 février à l'espace Bella Mandel, a une nouvelle fois séduit un public venu en nombre.

Cette après-midi lecture sur le thème du chat et de la souris a réuni une vingtaine de personnes, dont une majorité d'enfants, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Dominique Morel, adjoint aux finances, dans une ambiance agréable et reposante. Toutes ont pu apprécier les histoires et comptines mises en scène par les 5 conteuses. Nos chères têtes blondes se sont vues remettre un petit chat en origami à la fin du spectacle.



En scène !

Informations

- * **L'association de Chasse Harnes 2** fête son **40^{ème} anniversaire** le samedi 17 Mars 2012, dès 12h, salle Kraska.
Tarifs : 25€ et 10€ (enfants -12 ans).
Renseignements : A. Allegaert au 06 64 43 87 63 ou F. Verdier au 03 21 76 91 51.
- * **L'Amicale Laïque de Harnes** organise, pour les élèves des écoles élémentaires adhérentes, deux sorties aux ateliers du **Louvre Lens**, les mercredi 28 Mars et 16 Mai 2012 après-midi.
Renseignements : 03 21 42 83 96.
- * **La Revanche du Drapeau** organise son **banquet des rameaux** le 31 Mars 2012, à 12h, à la salle des fêtes.
Renseignements : Y. Allard au 03 21 75 58 63.
- * **L'Amicale Laïque, en collaboration avec les Amis du Vieil Harnes**, organise une **sortie au château de Valfosse, à Marconne**. Celle-ci aura lieu le dimanche 15 Avril 2012, de 9h à 20h. Repas non compris.
Tarifs : 15 € par personne (transport en bus) ou 6 € (en voiture individuelle).
Inscriptions : Jusqu'au 30 Mars au 03 21 42 83 96.
- * **L'association Tradition et Avenir** organise son escapade annuelle à la **Turballe, à côté du Croisic**, du 18 au 22 Juin 2012. Voyage en autocar grand tourisme. Pension complète. Excursions guidées.
Tarif : 450 €.
Renseignements : 03 21 76 52 30.



Incivilités : le fléau du quotidien

Au sein des différents conseils de quartier, les remontées d'informations relatives aux problèmes d'incivilité sont nombreuses. Afin de faciliter le travail des conseillers, nous avons choisi d'accompagner ce dispositif de démocratie participative, pour sensibiliser chacun aux règles de bon sens et du bien vivre ensemble.

LES DECHARGES SAUVAGES

Ce fléau est totalement incompréhensible lorsque l'on sait les risques que cela fait encourir à la population, et les dispositions de ramassages, bennes et déchetterie qui sont mises en place tout au long de l'année.

LES RISQUES : Au-delà de l'aspect visuel particulièrement dégradant pour notre ville, ces décharges sauvages posent des problèmes d'ordre sanitaire et font encourir des risques d'incendie à différents endroits parfois proches de véhicules ou d'habitations.

LE BON SENS CIVIQUE : Nous vous rappelons que la déchetterie itinérante est présente au complexe Mimoun les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois, de 13h à 19h, jusqu'au 31/10.

La déchetterie de Sallaumines est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 18h, du 01/10 au 31/03 et de 9h à 19h du 01/04 au 30/09. Le dimanche, de 9h à 12h.

Les prochains ramassages d'encombrants auront lieu les : 23, 24, 25 Avril ; 23, 24, 25 Juillet et 24, 25, 26 Octobre, dès 7h.

fait procéder au marquage de plusieurs kilomètres de places de stationnement afin de matérialiser les zones réservées.

LES RISQUES : A contre-sens, sur les trottoirs, passages piétons ou entrées de garage, le stationnement irrégulier peut être la source d'accidents corporels graves. Obliger les personnes âgées ou les enfants à descendre sur la chaussée pour contourner un véhicule ou se stationner juste avant un passage piétons et occulter la visibilité des automobilistes, c'est faire courir le risque à un piéton d'être fauché par une voiture.

Se stationner sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite est un acte particulièrement irrespectueux.

LE BON SENS : Utiliser les places de stationnement matérialisées, c'est respecter chacun des usagers de la route et limiter le risque d'accident pour les piétons. Si les places ne sont pas marquées, soyez vigilants à ce que votre véhicule ne puisse pas être la source d'une gêne pour les autres.

LES ANIMAUX ERRANTS

En plus des risques de morsures, les animaux errants ou certains propriétaires indécents sont à l'origine des trottoirs souillés par les déjections canines.

LES RISQUES : Les propriétaires d'animaux errants sont responsables des accidents occasionnés par leurs bêtes et encourrent de fortes amendes.

LE BON SENS CIVIQUE : Lorsque l'on promène son chien, il convient de se munir d'un sac plastique et d'essuie-tout ou de papier journal pour ramasser les déjections canines.

LE STATIONNEMENT

Il est bien évidemment règlementé par le code de la route, et depuis quatre ans, la municipalité a

POLLUTION SONORE

Scooters équipés de silencieux d'échappement non homologués, les gazons que l'on tond à des heures tardives ou très tôt le matin, les enfants qui font du roller dans les appartements, ou le niveau sonore de la musique ou du téléviseur sont quelques exemples de nuisances sonores qui se multiplient.

LES RISQUES : Les nuisances sonores sont répréhensibles et peuvent faire l'objet d'une contravention et d'une amende. Au-delà de cet aspect, elles sont de nature à générer des tensions et à dégrader les relations de voisinage.

LE BON SENS : Le respect est la base du « vivre ensemble ». Il faut toujours se mettre à la place des autres pour savoir si nos actes ne causeront pas de gêne. Si la nuisance sonore est rare et ponctuelle (travaux de perçage, soirée d'anniversaire...), pensons à prévenir nos voisins.

LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS

Les poubelles sont parfois déposées devant les habitations en dehors des jours de ramassage et sur des trottoirs parfois étroits.

LES RISQUES : Au-delà des risques de vol de poubelles plus fréquents qu'on l'imagine, certains individus y mettent parfois le feu. D'autre part, comme pour le stationnement à cheval sur les trottoirs, les poubelles obligent parfois les piétons à emprunter la chaussée pour contourner ce qui constitue un obstacle, avec le risque d'être fauché par un véhicule.

LE BON SENS : Ne sortez vos poubelles que les jours de collecte (ils sont indiqués sur le calendrier de la ville et disponibles sur le site internet www.ville-harnes.fr) et rentrez-les dès le ramassage effectué.

POLLUTION VISUELLE

Avec l'arrivée des échéances électorales, les affichages sauvages pourraient avoir tendance à envahir notre ville, créant une pollution visuelle toujours désagréable et coûteuse pour la collectivité, tout comme les dégradations dues aux tags et autres graffitis.

LES RISQUES : Ces actes sont réprimés par la loi et peuvent entraîner de lourdes amendes pour les contrevenants. En fonction des endroits sur lesquels ils sont réalisés, ils occultent parfois des informations importantes, publiques ou privées, et peuvent engendrer des risques (panneaux de circulation recouverts par exemple).

LE BON SENS : L'affichage libre est organisé en ville grâce aux 12 panneaux que la municipalité met à disposition de la population. Le CAJ organise quant à lui, l'opération « *Les murs ont la parole* ». Des ateliers sont encadrés par des artistes spécialisés dans l'art graphique urbain et permettent aux jeunes de s'exprimer sur des emplacements dédiés. La fresque de l'école Pasteur est une superbe illustration de ce travail.

**Vous avez la parole !
Un problème? Une incivilité à signaler?
Une solution à proposer?**

**Connectez-vous sur le site Internet de la ville de Harnes, www.ville-harnes.fr,
rubrique «ville qui vit» ou envoyez un mail à villequivit@ville-harnes.fr**

LES PASSAGES PIETONS

Le marquage au sol des passages piétons, parfois même aménagé sur des plateaux ralentisseurs, est particulièrement visuel et permet aux automobilistes de mieux anticiper la traversée de la route par un usager.

LES RISQUES : Traverser en dehors des zones signalées vous fait courir un risque de ne pas être vus suffisamment tôt par un automobiliste, et de vous faire faucher. Parfois même, certains prennent leur temps pour traverser une rue alors que des véhicules arrivent.

LE BON SENS : Moins l'on passe de temps sur la chaussée, plus court est le risque d'être confronté à un véhicule. Traverser sur les passages aménagés à cet effet augmente sensiblement votre sécurité et permet à chaque usager de partager la route intelligemment et dans le respect de l'autre.

Charte de bon voisinage publiée par le Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit

- Je n'ai pas le droit de faire de bruit qui puisse gêner mes voisins, le jour comme la nuit.
- À la maison, je marche avec des chaussons ou pieds nus.
- Je ne cours pas dans l'appartement, pas plus que je n'y fais du roller.
- Je m'habitue à ne pas crier et je constate qu'on me comprend quand même.
- Lorsque je joue d'un instrument de musique, je n'abuse pas des décibels.
- Je ne claque pas les portes.
- Je descends les escaliers sans faire trop de bruit.
- Je m'occupe de mon chien afin qu'il n'aboie pas inconsiderement.
- Je demande à ma famille et à mes voisins :
 - * de modérer le son de la télévision, de la radio et de la chaîne hi-fi ;
 - * d'acheter des appareils électroménagers silencieux et de ne pas les faire fonctionner la nuit ;
 - * de ne pas bricoler ni tondre la pelouse en dehors des horaires autorisés.
- Je demande à mon grand-frère et à ses copains de ne pas faire trop de bruit avec leurs mobylettes.

Moins on fait de bruit, mieux on s'entend.

Une année de travaux

Dans la Gazette précédente, nous avons évoqué les chantiers réalisés dans les bâtiments municipaux et les logements au cours de l'année 2011. Nous vous proposons ce mois-ci une rétrospective 2011 des travaux de voirie.

Dans le cadre de la construction de l'abri à condoléances dans le cimetière du 21, une allée en pavés a été réalisée à l'entrée et à la sortie du bâtiment. Le service municipal des espaces verts est intervenu dans la mise en place d'une bonne terre végétale, l'engazonnement, et la plantation de conifères aux abords de l'édifice. Au cimetière du centre, ce sont 12 caveaux qui ont été réalisés avant la mise en œuvre d'une couche de propreté en schiste. Un ensemble de 9 cases et un autre de 12 y ont également été élevés.

La saison estivale est également l'occasion, pour la municipalité, d'intervenir dans les enceintes sportives et établissements scolaires.

A la salle Borotra, une nouvelle couche de silice a été mise en place sur les courts intérieurs. Les terrains de football du stade Bouthemy ont bénéficié de travaux d'entretien et de regarnissage. Suite à la suspicion de fuites, il a été procédé à une remise en état de l'ensemble du réseau d'eau froide de la piscine, de l'arrosage des ter-

l'école E. Zola ont été remplacées. Le nettoyage des espaces verts privatifs SOGI-NORPA a été réalisé à la demande de la ville, par une entreprise missionnée par le bailleur social.

Le renouveau des voiries

Les conditions climatiques de l'hiver 2010-2011 ont fortement détérioré les voies. C'est pourquoi de nombreuses campagnes de réfection des nids-de-poule ont été menées début 2011, et que la ville a investi dans des saleuses.

Une entreprise extérieure a procédé à des travaux de purge ou de réfection de la chaussée, chemin de Vermelles, rues J. Jaurès, J. Plateau, Château Salins, de l'Abbaye, de St Dizier, ou encore route de Fouquières. Lors des opérations de rénovation des trottoirs de 15 rues de la commune, les bordures et caniveaux ont été remplacés, les revêtements refaits, et les écoulements d'eau pluviale repris. Par ailleurs, la CALL, qui a la responsabilité de l'assainissement et du réseau d'eau, a réalisé en coordination avec la ville, les mises à niveau des différents équipements tels que les plaques de regards et les bouches d'égouts. Des dalles podotactiles et du mobilier urbain ont été posés, des adoucisseurs de bordures réalisés et des passages pour piétons marqués, notamment à l'angle des rues A. France et Barbusse, J.-B. Laurent et A. Demarquette, afin de respecter les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

L'îlot central, à l'entrée de ville, chemin Valois, a été aménagé de manière à faciliter les interventions des



Les nouvelles saleuses de la ville

employés municipaux. Les nombreuses dégradations et le trafic routier relativement intense rendaient l'intervention humaine dangereuse. Des poteaux, recevant des bacs suspendus, y ont donc été scellés. Il en est de même pour le terre-plein situé au carrefour du Prévert.

Une opération de réaménagement du stationnement a été menée rue Charles Debarge. La réalisation de chicanes permet de diminuer la vitesse des usagers de la route. Certaines rues, et notamment de Plewna, de Warna, de Pont à Mousson, ou encore de Nancy, sont passées en sens unique. Dans la rue François Delattre, des panneaux imposent le stationnement unilatéral côté impair, du carrefour Barbusse au collège, sur une distance de 150 mètres. Cette liste n'est pas exhaustive. Mais, parmi l'ensemble des travaux réalisés, nous noterons également l'agrandissement du parking de la salle des fêtes, l'évacuation des déchets des gens du voyage, la pose de balises et autres panneaux de signalisation, l'installation des illuminations de fin d'année, ou l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public.



Parking de la salle des fêtes



Chicanes rue Charles Debarge

rains du stade, des vestiaires, et des locaux de plongée.

Les clôtures en béton dans la cour arrière de

En route !

Début février, le Foyer des Personnes Âgées accueillait les représentants de plusieurs entreprises pour l'inauguration d'un véhicule 8 places, en présence de Philippe Duquesnoy ; d'Annick Bos et Jean-François Kaleta, adjoints à l'action sociale et au commerce et de Nelly Mouton, conseillère municipale.

C'est la société «*Trafic Communication*» qui a permis au FPA et au CCAS d'obtenir ce véhicule en prêt, grâce à un financement par la publicité de plusieurs entreprises. Ainsi, durant 3 ans, nos aînés pourront profiter de ce moyen de transport, avec marche-pieds électrique, pour se rendre aux clubs, à la mer, etc. et rompre ainsi avec l'isolement.



Un grand merci aux entreprises participantes !

Nos aînés se déguisent

Chaque période festive inscrite dans le calendrier est l'occasion, pour les résidents et le personnel du FPA, d'animer les lieux. Cette année encore, Mardi Gras n'a pas dérogé à la règle.

Le samedi 25 février, la bonne humeur était donc de mise dans la salle de restauration du foyer Ambroise Croizat. Les habitants, vêtus de costumes aux couleurs vives, avaient convié notre Maire, Philippe Duquesnoy, Annick Bos, adjointe à la solidarité, et la chanteuse Marie-Laurence Delille, à partager leur journée de carnaval. Une après-midi placée sous le signe de l'intergénérationnel avec la participation de jeunes enfants.



Dans une ambiance conviviale !

Des reines et des rois

Au Foyer de Personnes Âgées A. Croizat, chaque fête est une occasion pour proposer des animations aux résidents et partager avec eux des moments conviviaux et intergénérationnels.

Ce jeudi 9 février, la galette s'est donc invitée à la table de nos aînés du FPA, en compagnie d'Annick Bos et de Dominique Morel ; adjoints à la solidarité et aux finances, ainsi que de Nelly Mouton, conseillère municipale. Un moment récréatif offert par le Collectif Solidarité, qui regroupe les associations caritatives de notre commune, afin de combattre la solitude et de pouvoir échanger avec nos amis du Bel Âge.

Les bénévoles avaient sollicité l'orchestre «*Simon Jasiak et Compagnie*», lequel a animé l'après-midi avec des classiques du folklore polonais et des musiques de leurs jeunes années. Nul doute qu'à l'occasion de la fête des grand-mères, au mois de mars, l'ambiance sera à nouveau au rendez-vous.



Sur un air d'accordéon ...

L'aventure continue...

C'est devant nos aînés du foyer Ambroise Croizat, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Annick Bos, adjointe à l'action sociale, que les membres de l'École des Consommateurs et 2 résidentes du FPA sont une nouvelle fois montés sur les planches, mi-février.

Cette pièce de théâtre, intitulée «*Bouts d'âmes*», se veut être une succession de morceaux de vie, racontés avec une pointe d'humour, en paroles et en chansons. Une première pierre du projet «*Ma vie, ma ville*», née d'un partenariat avec la troupe BVZK et l'entreprise «*Archi Carton*», qui a rencontré un vif succès auprès du public.

Nos comédiens en herbe devraient se produire de nouveau en mai prochain, lors d'une lecture-spectacle des mémoires de nos amis du Bel Âge. Dès le mois d'avril, vous pourrez également déposer un bout de votre histoire dans les «*boîtes à mots*» réparties à travers notre ville.



Second succès !

État civil

NAISSANCES

Salma BOUHETTA, née le 11 janvier 2012 - **Lorenzo DERACHE**, né le 18 janvier 2012 - **Synan YAMANI**, née le 18 janvier 2012 - **Romane BIEL**, née le 2 février 2012 - **Emma DAMAY**, née le 5 février 2012 - **Louna DEGUNST**, née le 6 février 2012 - **Roannes SALINGUE**, né le 4 février 2012 - **Clément MARCOTTE**, né le 6 février 2012 - **Antoine MARCOTTE**, née le 6 février 2012 - **Chloé DESTAEBEL**, née le 7 février 2012 - **Kalvin**

HONZA, né le 2 février 2012 - **Lucas WAC-QUIEZ**, né le 9 février 2012.

DÉCÈS

Muriel GALAND épouse de Michel BOCQUILLON, 57 ans - **Sophie GAJEWSKI** épouse de Edouard WAWRZYNIAK, 72 ans - **Paulette BANSE** épouse de Samuel FERNEZ, 53 ans - **Fatma TIRECHE** veuve de Amar BOUKRA, 82 ans - **Alfréda ROMANCZYK** veuve de Edmond BRATEK, 88 ans - **Zénon URBANSKI**,

78 ans - **Alphonse WIDEHEM**, 74 ans - **Raymonde MORIN** veuve de Laurent MARIAGE, 86 ans - **Marie DEVEAUX** veuve de Paul WOLNIK, 89 ans - **Micheline DODU**, 61 ans - **Casimira LASKOWSKA** veuve de Edmond PIEVE, 89 ans - **Roland MEUNIER**, 84 ans - **Françoise POSLEDNIK** veuve de Joseph CICHARSKI, 91 ans - **Lucianne CORROYEZ** veuve de Jacques VANCOILLE, 78 ans.

Conditions de location des salles municipales

Tout au long de l'année, les usagers, associations et entreprises harnésiennes ont la possibilité de louer les 8 salles municipales aux conditions suivantes : habiter Harnes, pour une célébration civile ou religieuse, de noces, d'un anniversaire ou d'un décès.

Pour la réservation des salles des fêtes ou Léon Kraska, un courrier devra être adressé à l'attention de M. le Maire. La priorité est donnée aux repas des associations locales qui sont conviées, chaque année en octobre, à une réunion d'attribution afin d'en fixer les calendriers d'occupation. Selon leur disponibilité, le reste des dates est attribué à la demande des particuliers. Tout

demandeur ne pourra se voir louer plus de 3 fois par an ces deux locaux, et ce, afin d'en permettre un égal accès.

Pour les 6 petites salles (80 personnes), il vous faut directement contacter les responsables : **Préseau** : M. Lautem au 03 21 75 87 82 (permanences les lundis de 14h à 18h) ; **Curie** : Mme Dedourge au 06 22 68 89 19 (permanences les mercredis et jeudis de 15h à 18h) ; **Chopin** : Melle Podraza au 03 21 70 26 66 ; **Danel** : M. et Mme Klein au 06 20 89 52 01 ; **LCR** : Mme Coget au 03 21 67 56 27 ; **Grand Moulin** : Mme Zizek (permanences les lundis de 10h à 11h30).

Les mariages ne sont pas autorisés dans ces deux dernières salles.

Inscription pour Pâques au C.C.A.S.

À l'occasion des fêtes de Pâques, le C.C.A.S. offre un cadeau aux enfants de la commune, bénéficiaires de la C.M.U. (Couverture Mutuelle Universelle) et nés après 2005.

Les personnes dans cette situation peuvent se présenter dès maintenant au C.C.A.S. et ce jusqu'au 16 Mars 2012 dernier délai pour les inscriptions.

Pensez à vous munir de l'attestation de C.M.U., d'une quittance de loyer et d'un justificatif des ressources actuelles.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le lundi de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit désormais uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM-DURON** reçoit le lundi de 16h00 à 17h30 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL-FRANCOIS** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal délégué pour l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal chargé du vivre ensemble - **Abdelhaq NEGGAZ** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 14, 15 (sur rendez-vous), 28 et 29 (sur rendez-vous) Mars 2012, de 9h00 à 12h00.

Maîtriser les énergies et les ressources

Avec le rendez-vous «Des Racines et des Hommes» dont la 6^{ème} édition aura lieu des 11 au 13 mai prochains, notre commune s'est pleinement engagée dans la promotion d'une approche militante de l'écologie. Un engagement qui a débuté il y a quelques années avec le programme de réhabilitation des 17,5 ha de la friche minière du Bois de Florimond, et qui se poursuit encore aujourd'hui avec notamment l'entretien des coins de verdure disséminés dans notre belle cité et l'embellissement de notre cadre de vie.

Au cœur du village «Maîtriser les énergies et les ressources», les visiteurs iront à la rencon-

tre de professionnels et d'experts, lesquels répondront aux questions qui touchent à l'écologie et à la survie de notre planète.

Des ressources fossiles que sont le pétrole, le charbon et le gaz et qui se raréfient au fil du temps, aux énergies nouvelles telles que le solaire, l'éolien ou encore le géo-thermique, petits et grands appréhenderont les besoins actuels afin de mieux préserver leur environnement. Ce dernier s'y décline à tous les niveaux : la qualité de l'eau et de l'air, le réchauffement climatique, les économies d'énergie, l'effet de serre, la biodiversité, le recours aux énergies renouvelables, l'aménagement de nos villes...

Julie Telliez et Wesley Creton,

étudiants en 1^{ère} année de BTS GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'EAU) au lycée de Douai-Wagnonville, sensibiliseront les enfants à la vulnérabilité de la

ressource «eau» à l'aide de jeux et objets ludiques. Un QCM sur la même thématique sera également proposé au grand public.



Quand les enfants s'impliquent...

Permanences de la M.I.C.

La Maison des Initiatives Citoyennes vous accompagne dans vos différents projets, et organise des permanences qui vous permettront de trouver de nombreuses informations sur des thèmes divers et variés.

Voici quelques exemples dont la liste continuera à s'étoffer dans les semaines à venir :

* **Les Services d'Aide à la Vie Associative (SAVA), Fonds de Participation des Habitants (FPH) et Citoyenneté** : Mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00.

* **Le PAS (Prévention, Assistance, Surendettement) ORGECO** : Jeudi après-midi sur RDV.

* **Le SAPI (Service d'Aide au Placement par Intermédiaire)** sur RDV.

* **ATDT (Association un Toit Décent pour Tous)** : Le 2^{ème} jeudi après-midi de chaque mois sur RDV.

* **Prévalens** (ateliers prévention diabète).

* **Médiaterre** : les mardis...

Contact : Complexe A. Mimoun.
Chemin de la 2^{ème} voie, 62440 - Harnes.
Tél. : 03 21 67 43 10
Email : mic@ville-harnes.fr

À votre service !

L'association de Service d'Aide au Placement par Intermédiaire, «SAPI», propose des services aux particuliers, mais aussi aux entreprises, collectivités ou associations.

Le SAPI prête main forte aux particuliers pour les rénovations (peinture, enduit, tapisserie, etc.), les petits travaux (petites réparations, pose d'étagères, de rideaux, ...), le jardinage (entretien des massifs, taille des haies, tonte de pelouses, débroussaillage) et les tâches domestiques (préparation des repas, course, ménage, repassage).

Les professionnels ne sont pas en reste puisque SAPI propose aussi pour eux : les petites rénovations et entretiens (peinture, tapisserie, enduit), l'aide au déménagement (manutention, inventaire, éti-

quetage, rangement des stocks, préparation des commandes), le nettoyage des locaux (entretien des bureaux, nettoyage des vitres), le jardinage (entretien des massifs, taille des haies, tonte des pelouses), le secrétariat (remplacement secrétariat, mise sous pli, phoning, surcroît d'activités) et des travaux de chantier (aide au déblayage de chantier, petits travaux, lavage de flotte de véhicules).

SAPI met à disposition du personnel pour 1h, 1 jour, 1 mois, 1 an... ; il n'y a aucune formalité administrative pour vous ; SAPI recrute et se porte garant du personnel mis à disposition.

Contact : www.sapi-lens.fr
Email : sapi3@wanadoo.fr
Tél. : 03 21 43 93 93
Fax : 03 21 67 57 46
27 rue de la Gare à Lens.

Expressions des groupes politiques



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Comme chaque année, le débat d'orientation budgétaire est un travail complexe. En 2012, la conjoncture économique et les dispositions budgétaires imposées aux collectivités par le gouvernement rendent cet exercice encore plus difficile. A l'heure où le mot rigueur est sur toutes les lèvres, et qu'il s'assimile trop souvent à une politique d'austérité, nous avons choisi de prendre à revers tous les clichés pré-formatés. Nous travaillerons avec constance dans nos engagements qui nous ont conduits à ne pas augmenter les impôts, tout en poursuivant le développement de notre action sur les points forts que sont le logement, l'embellissement de la ville, l'offre de services aux harnésiens, la culture et la jeunesse. Cette rigueur, nous nous l'imposons à nous-mêmes, dans le seul but de ne pas faire peser les décisions gouvernementales sur vos budgets tout en continuant à vous offrir une ville où il fait mieux vivre chaque jour.

L'ECOLE OUBLIEE

Il y a un an, le conseil municipal votait à l'unanimité une motion refusant les cinq fermetures de classes annoncées sur notre commune. Depuis, les élus de *Harnes c'est Vous* n'ont cessé de se mobiliser aux côtés des parents pour éviter la casse que nous constatons aujourd'hui, avec les trois fermetures que nous subissons à la rentrée. Depuis 2008, les actions de la municipalité en faveur des écoles se sont multipliées afin de permettre à nos enfants et aux enseignants d'évoluer dans des conditions toujours meilleures, avec un matériel toujours plus performant. Depuis 2008, notre politique en terme de constructions de nouveaux logements vise à assurer le repeuplement de notre ville, avec

pour cible, les jeunes ménages. Ces nouveaux logements permettront à échéance de 5 à 10 ans d'accueillir environ 3000 nouveaux harnésiens. Nous ne pouvons que déplorer aujourd'hui, le manque de clairvoyance de l'ancienne municipalité lorsqu'elle était sensée présider à la destinée de la ville, et donc appréhender les dégâts que nous subissons aujourd'hui.

LA GAZETTE AU SERVICE DE LA DEMOCRATIE DE PROXIMITE

Les conseillers de quartiers s'investissent pleinement dans leurs missions. Véritables relais entre la mairie et les quartiers, ils nous font régulièrement part des problèmes d'incivilité qu'ils peuvent constater ou pour lesquels on vient les consulter. La police municipale ; partenaire des conseils de quartiers, est particulièrement vigilante sur ce sujet, mais elle ne dispose souvent que des informations pour lesquelles vous sollicitez ses services. C'est la raison pour laquelle nous ouvrons les colonnes de notre gazette, afin d'aider les conseillers dans leur démarche, en offrant la possibilité à chaque harnésien, de s'exprimer au travers de constats ou de propositions.



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

La grande hécatombe continue

**Le couperet est tombé : 4
fermetures de classes à Harnes !**

La politique de N. Sarkozy produit ses effets à tous les niveaux. La santé et l'école publique sont les premières concernées. Encore des fermetures de classes, encore des suppressions de postes d'enseignants spécialisés dans l'aide aux enfants en difficultés. Les enseignants malades ne sont plus remplacés, les élèves étant généralement répartis dans les autres classes,...

Si vous avez encore la capacité de vous indigner, si vous refusez la casse de notre modèle social, alors il vous faut agir partout où cela est possible. Il faut arrêter ces régressions et faire vivre l'espoir de reconstruire des jours heureux.

N'attendez pas d'être directement concernés, soyez solidaires, exprimez votre désaccord ! En particulier lors des élections à venir...



Groupe UOPC

L'UOPC soutient les parents d'élèves dans leurs combats contre la suppression des 4 classes dont deux écoles maternelles dans notre commune. Par ailleurs l'UOPC s'inquiète du manque de fermeté de la gouvernance municipale concernant ces fermetures de classes entraînant une baisse de la qualité de l'enseignement.



Parti de la France

Allons nous revoir le jeu des milles bornes? de changer 1/4 de rue par ci et là : ex rue Duaumont, Jean Baptiste Laurent, Anatole France, etc... pour y revenir après comme le faisait l'ancienne Majorité. N'aurait-il mieux valu en faire une à la fois.

Conseil Municipal du 06 Février 2012



PROGRAMMATION CUCS 2012 (EXTRAIT)

Monsieur le Président informe l'Assemblée que pour 2012, l'Etat a prolongé les modalités du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Afin d'assurer l'opérationnalité du Projet Urbain de Cohésion Sociale de la Ville,

LE CONSEIL MUNICIPAL SOLLECITE le financement de L'Etat dans le cadre du CUCS au profit des actions suivantes :

ACTION n°1: Ingénierie CUCS 2012 (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

ACTION n°2: Vieillir en Harmonie à Harnes (Action nouvelle) : Voté à l'UNANIMITE.

Une action sera tournée vers la sophrologie avec en parallèle un atelier musique (musicothérapie). Deux activités qui ont une véritable interaction sur l'épanouissement, la mémoire, les sens mais surtout sur le bien être de la personne âgée issues de la géographie prioritaire (Cité d'Orient/Bellevue).

ACTION n°3: Passerelle 21 (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Il s'agit de découvrir et apprendre le langage musical, les nouvelles technologies. Cette action passe par la création d'objets sonores ainsi que la création artistique à destination d'un public composé d'une trentaine d'enfants issus de la ZUS répartis en deux groupes en fonction des âges: un groupe de 6-8ans et en groupe de 9-11 ans. A terme, ils présenteront un spectacle musical.

ACTION n° 4: Stages Artistiques (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Il s'agit de l'organisation de stages artistiques (animations musicales, théâtre) lors des vacances scolaires.

Suite à la découverte de ces activités, une représentation regroupant ces arts sera mise en place.

Le public est composé des enfants de 6 à 16 ans repérés par l'équipe pluridisciplinaire.

ACTION n°5: Rendez-vous Parents (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Cette année certains ateliers auront lieu entre parents et enfants afin d'améliorer la relation parents/enfants.

ACTION n°6: Gym Senior (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Le projet consiste, par des interventions professionnelles hebdomadaires auprès des trois clubs du troisième âge concernés, à aider les personnes âgées à se maintenir en forme, et à leur donner confiance en soi par une gymnastique adaptée. Ces personnes âgées sont issues de la ZUS.

ACTION n°7: Ateliers bien être (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Il s'agit de poursuivre les ateliers « Estime de soi » avec la socio esthéticienne à destination des personnes âgées de la ZUS et de cibler plus particulièrement celles touchées par le projet de rénovation urbaine. Car, la phase de démolition, rénovation qui vient d'être entamée risque de les rendre d'autant plus vulnérables.

ACTION n° 8: Les murs ont la parole (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Il s'agit de réaliser une fresque mobile en graff avec les jeunes du CAJ issus de la ZUS et d'autres jeunes de la ZUS qui le souhaitent sur le thème du développement durable qui sera exposée à l'occasion de la manifestation des racines et des hommes.

ACTION n°9: Ateliers informatiques pour tous (Action reconduite) : Voté à l'UNANIMITE.

Cette action est en continuité avec l'action ordi-senior. Elle est aujourd'hui élargie à un public plus jeune issu de la ZUS afin de créer des relations intergénérationnelles.

ACTION n°10: La gazette municipale comme outil d'insertion (Action nouvelle) : Voté à l'UNANIMITE.

Elle consiste en la distribution de la Gazette de la Commune par des personnes très éloignées de l'emploi repérées par le CCAS et issues de la géographie prioritaire Cité d'Orient/Bellevue.

ACTION n° 11: Santé des jeunes (16-25 ans) (Action nouvelle) : Voté à l'UNANIMITE.

Il s'agit de développer des actions santé avec les 16-25 ans issus de la ZUS Cité d'Orient/Bellevue, autour de 3 axes : «santé et sport» ; «culture et santé» ; «la santé en question».

Un arrêté d'autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques et privées dans le cadre de travaux IGN (Institut nationale de l'information géographique et forestière) a été pris en date du 8 Février 2012. Celui-ci est consultable en mairie.

Nos prochains Conseils Municipaux auront lieu les 05 et 22 Mars 2012.

Si vous le souhaitez, vous pouvez y assister en vous rendant au premier étage de l'Hôtel de Ville.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00.
Fermée le dimanche.

« Cessez-le-feu 19 mars à midi ! »



La délégation française et les représentants du FLN algérien, lors des pourparlers, à Evian

Le lundi 19 mars 1962, toutes les premières pages des journaux français titraient sur « le cessez-le-feu » en Algérie. La veille à Evian, les représentants du Gouvernement de la République et les représentants du Front de Libération Nationale algérien avaient enfin, après de laborieuses négociations, signé un protocole d'accord qui arrêta la guerre qui les opposait depuis 1954, et allait conduire à la future indépendance de l'Algérie.

C'est avec un immense soulagement que toutes les familles qui avaient l'un des leurs en Algérie accueillirent cette nouvelle !

De 1954 à 1963, plus de deux millions de soldats, en majorité des Appelés ou des Rappelés du contingent s'étaient succédés dans les départements français sur le territoire de l'Algérie pour y faire leur service militaire et y assurer « le maintien de l'ordre ».

qui les avaient conduits là-bas semblaient justes, pour cette mission de pacification, pendant plus de 8 ans, c'est une véritable guerre qui allait dresser des hommes les uns contre les autres, des frères d'armes qui avaient pour certains lutté dans l'armée française pendant la Grande Guerre et la seconde guerre mondiale.

Ce fut l'aspect le plus tragique de la situation et alors, le cycle infernal de l'escalade et de la violence s'enclencha inexorablement.

rants entre communautés eurent encore lieu augmentant d'autant plus le nombre de victimes.



Notre commune comme beaucoup d'autres eut sa part de malheurs : dix des siens ne revinrent jamais. Parmi eux un enfant de dix ans, Albert Galliano élève de l'école Jaurès qui avait rejoint son père gendarme en Algérie avec lequel il trouva la mort, le 26 janvier 1957.

Les noms de ceux qui disparurent tragiquement furent d'abord apposés sur le

monument de 1870, aux côtés des victimes des guerres coloniales. Ils sont à présent inscrits au Carré militaire du cimetière, face au mausolée, aux côtés de leurs aînés qui périrent dans les conflits de la première moitié du vingtième siècle.

Plus de 25000 soldats français perdirent la vie pour environ un million et demi d'algériens.

Après la signature des accords d'Evian, pendant plusieurs mois, des affrontements déchi-



Les médaillons des victimes de la guerre d'Algérie au musée d'histoire et d'archéologie

Pourtant, même si les raisons



ZARAFÀ

RÉALISÉ PAR RÉMI BEZANÇON, JEAN-CHRISTOPHE LIE
AVEC MAX RENAUDIN, SIMON ABKARIAN, FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON
ANIMATION, AVENTURE
FRANÇAIS

Sous un baobab, un vieil homme raconte aux enfants qui l'entourent, une histoire : celle de l'amitié indéfectible entre Maki, un enfant de 10 ans, et Zarafa, une girafe orpheline, cadeau du Pacha d'Égypte au Roi de France Charles X. Hassan, prince du désert, est chargé par le Pacha de conduire Zarafa jusqu'en France mais Maki, bien décidé à tout faire pour contrarier cette mission et ramener la girafe sur sa terre natale, va les suivre au péril de sa vie. Au cours de ce long périple qui les mènera du Soudan à Paris, en passant par Alexandrie, Marseille et les Alpes enneigées, ils vont vivre mille péripéties et croiser la route de l'aéronaute Malaterre, des étranges vaches Mounh et Sounh et de la pirate Bouboulina...

MILLENNIUM : LES HOMMES QUI N'AIMAIENT PAS LES FEMMES

RÉALISÉ PAR DAVID FINCHER
AVEC DANIEL CRAIG, ROONEY MARA, CHRISTOPHER PLUMMER
POLICIER, THRILLER
AMÉRICAIN, BRITANNIQUE, SUÉDOIS, ALLEMAND

Mikael Blomkvist, brillant journaliste d'investigation, est engagé par un des plus puissants industriels de Suède, Henrik Vanger, pour enquêter sur la disparition de sa nièce, Harriet, survenue des années auparavant. Vanger est convaincu qu'elle a été assassinée par un membre de sa propre famille. Lisbeth Salander, jeune femme rebelle mais enquêtrice exceptionnelle, est chargée de se renseigner sur Blomkvist, ce qui va finalement la conduire à travailler avec lui. Entre la jeune femme perturbée qui se méfie de tout le monde et le journaliste tenace, un lien de confiance fragile va se nouer tandis qu'ils suivent la piste de plusieurs meurtres. Ils se retrouvent bientôt plongés au cœur des secrets et des haines familiales, des scandales financiers et des crimes les plus barbares...

CHEVAL DE GUERRE

RÉALISÉ PAR STEVEN SPIELBERG
AVEC JEREMY IRVINE, EMILY WATSON, PETER MULLAN
DRAME, HISTORIQUE, GUERRE
AMÉRICAIN

De la magnifique campagne anglaise aux contrées d'une Europe plongée en pleine Première Guerre Mondiale, "Cheval de guerre" raconte l'amitié exceptionnelle qui unit un jeune homme, Albert, et le cheval qu'il a dressé, Joey. Séparés aux premières heures du conflit, l'histoire suit l'extraordinaire périple du cheval alors que de son côté Albert va tout faire pour le retrouver. Joey, animal hors du commun, va changer la vie de tous ceux dont il croisera la route : soldats de la cavalerie britannique, combattants allemands, et même un fermier français et sa petite-fille...

SEMAINE DU 29 FÉVRIER AU 6 MARS	MERCREDI 29 FÉVRIER	JEUDI 1er MARS	VENDREDI 2 MARS	SAMEDI 3 MARS	DIMANCHE 4 MARS	LUNDI 5 MARS	MARDI 6 MARS
LA COLLINE AUX COQUELICOTS (1h31)	15H				18H		15H
LA VÉRITÉ SI JE MENS ! 3 (1h59)	18H				15H		18H
SEMAINE DU 7 AU 13 MARS	MERCREDI 7 MARS	JEUDI 8 MARS	VENDREDI 9 MARS	SAMEDI 10 MARS	DIMANCHE 11 MARS	LUNDI 12 MARS	MARDI 13 MARS
ZARAFÀ (1h18)	15H ciné Goûter		15H	18H	15H		
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE 2 (1h33)	18H		18H	15H			18H
MILLENNIUM : Les Hommes... (-12 ans)(2h38)			21H	21H	18H		21H
SEMAINE DU 14 AU 20 MARS	MERCREDI 14 MARS	JEUDI 15 MARS	VENDREDI 16 MARS	SAMEDI 17 MARS	DIMANCHE 18 MARS	LUNDI 19 MARS	MARDI 20 MARS
CHEVAL DE GUERRE (2h27)	15H		18H	15H	18H		
J. EDGAR (1h18)	18H			18H	15H		
TUCKER AND DALE... (-12ans)(1h28)	21H		21H	21H			
SEMAINE DU 21 AU 27 MARS	MERCREDI 21 MARS	JEUDI 22 MARS	VENDREDI 23 MARS	SAMEDI 24 MARS	DIMANCHE 25 MARS	LUNDI 26 MARS	MARDI 27 MARS
FELINS (1h27)	15H				15H		18H
UNDERWORLD : Nouvelle Ere (-12ans)(1h30)	18H				18H		21H

Plein Tarif : 4,60 euros - Tarif réduit : 3,80 euros (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - mercredi, Ciné vacances : 3,10 euros

Place Publique

Réunion bilan de l'année 2011

le 6 avril 2012 à 18h30

Complexe Bigotte, salle Kraska

